

Conseil de quartier

« les Etines – les Guérins »

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 24 AVRIL 2021

Présents : Mme CREUZET (Maire), M. MARDEUIL (1^{er} adjoint), M. BARGE (adjoint délégué à la sécurité), M. CRAMOISAN (adjoint délégué au sport), M. LAFOND (président du conseil de quartier), M. ROCHE (vice-président du conseil de quartier), Mme PEJOUX, M. ROG, M. POUXE (cabinet du Maire), Mme LESCIEUX (responsable de la direction générale)

A l'ordre du jour :

- projet de rénovation du complexe sportif des Etines
- projet de vidéoprotection
- création des commissions de travail

Madame le Maire, M. Lafond et M. Roche accueillent l'assemblée et remercient les personnes de leur présence à cette première séance plénière du conseil de quartier des Etines-Guérins.

1/ projet de rénovation du complexe sportif des Etines

Présenté par M. Cramoisan, adjoint délégué au sport

M. CRAMOISON expose la nécessité de rénovation et l'emplacement stratégique du complexe sportif des Etines, entouré d'établissements scolaires et d'immeubles avec des populations jeunes.

Des financements optimaux ont été recherchés avec l'Education Nationale et les fédérations sportives pour réduire le coût pour la ville.

Présentation des premiers objectifs de rénovation : la piste d'athlétisme, le terrain de foot en synthétique, les 4 terrains de tennis (dont un ou 2 couverts), le gymnase des Etines. Une réflexion est engagée sur la construction d'un gymnase dédié à la gymnastique, avec peut-être une mutualisation avec la ville de Roanne.

Les accès et parkings du complexe sportif seront revus.

M. Rog exprime le souhait d'une cohérence des accès réfléchi avec un plan vélo : les élus confirment que ce complexe sera bien étudié dans le cadre d'un plan vélo communal.

M. Lafond pose la question du calendrier de l'opération : Le projet durera tout le mandat. Un programme va être retenu en mai pour commencer son travail tout de suite, pour un travail de quelques mois. Puis un maître d'œuvre devra être retenu, afin de préparer les consultations des entreprises qui interviendront durant plusieurs phases de travaux.

Quel devenir du site du Pont de Rhins ? le terrain a été acquis par l'EPORA (Etablissement Public Foncier de l'Ouest de Rhône-Alpes), sa dépollution est sous responsabilité de l'Etat depuis plusieurs années. Les travaux sont en cours, une première phase a été terminée. La commune ne participe plus au financement. Mais les résultats de dépollution sont encore incertains, les autorisations de réaffectation ne sont pas encore accordées par la DREAL, une action pollueur-payeur est encore engagée. La commune demande à l'Etat que le site soit maintenant libéré pour être aménagé en parking.

2/ projet de déploiement de la vidéoprotection

Présenté par M. Barge, adjoint délégué à la sécurité

M. Barge expose les grands axes du projet de sécurité du mandat :

- 1/ renfort de la police municipale
- 2/ vidéoprotection
- 3/ prévention de la délinquance
- 4/ conseils de quartiers

M. Lafond insiste sur un point noir du quartier : la sécurité et le stationnement pendant les entrées et sorties des écoles.

M. Barge rappelle que le projet de Schéma de déplacement prévoyait de sectionner le boulevard avec une plateforme piétonne. Cette idée n'a pas été reprise par la nouvelle équipe, qui a la volonté de garder le boulevard traversant, en favorisant les modes de déplacement doux. Le Schéma de déplacement est en cours de ré-étude, un compromis est encore à chercher entre une solution de dépose rapide, le stationnement et la circulation.

Les problèmes existants ont été remarqués : stationnement pendant les sorties d'école, altercations entre jeunes devant le lycée au moment des sorties.

La vidéoprotection sera installée sur le boulevard Charles Gallet. M. Barge expose que le maillage du réseau de points vidéo est un élément important de la réussite du projet. La zone sera couverte par 4 caméras : entrée du collège, groupe scolaire Charles Gallet, entrée zone lycée, sortie boulevard des Etines.

Il ajoute que la mise en place des caméras se fera avec une mutualisation des services avec la ville-centre Roanne, qui dispose d'un centre de commandement avec des opérateurs permanents 7j/7. Cette mutualisation permettra d'accroître la réactivité et l'efficacité pour les interventions de la police municipale ou nationale.

Le renfort de la police municipale a été mis en place avec des patrouilles aléatoires dans les espaces publics, et une augmentation de l'amplitude horaire : du lundi au samedi de 7h30 à 19h30, avec possibilité d'interventions les week-ends et les jours fériés pendant les manifestations.

Concernant le volet Prévention de la délinquance : lors de la venue du Procureur de la République aux Etines, un important travail en amont a été réalisé avec le centre socioculturel, avec une information sur la loi et les sanctions. Un travail de fond sera mené avec des investissements dans les équipements publics et sportifs, et un soutien aux clubs sportifs et aux structures encadrantes.

M. Rog demande où en est la réflexion sur la mise en sens unique de la rue J Moulin et Abbé Prajoux ? Madame le Maire répond que le budget voirie a été voté, et que les projets sont en attente de validation technique. Les projets devront être présentés et discutés en commission de travail du conseil de quartier.

3/ constitution de commissions de travail

M. ROCHE et M. LAFOND souhaitent adapter le fonctionnement de leurs commissions au nombre restreint de participants : l'ensemble des membres sera invité à chaque réunion thématique : voirie, environnement, sécurité, animation.

Une visite de quartier sera programmée.

Madame le Maire présente les prochaines élections départementales et régionales des 20 et 27 juin prochains, et invite les conseillers de quartier disponibles à s'inscrire comme assesseurs auprès du service élections de la mairie.